

Statut de la loutre dans la Région Midi-Pyrénées

par

Peyo D'ANDURAIN¹, Alain BERTRAND² et Pascal MEDARD³

SUMMARY : distribution and status of the otter in the Pyrenean region.

At the beginning of the century, the otter was still present in the whole Pyrenean region including the foothills. Since that time, the collected information shows a severe decline. A systematic survey of the watercourses conducted in 1992 and 1993 in this region has shown that :

- in the northern part of the region (Lot, Aveyron), the presence of the otter is regular, probably due to a recent expansion of the populations living in the Massif central ;
- on other rivers (Garonne and Adour catchments), the otters are scarce and their status remains unknown : are they new invaders coming from well populated areas or are they the last survivors of a declining population ?

RESUME

Au début du siècle, la loutre était présente dans les Pyrénées centrales et le piémont pyrénéen. Depuis lors, les quelques informations obtenues dans la Région Midi-Pyrénées semblent indiquer qu'elle est devenue extrêmement rare. La prospection systématique de la Région révèle deux types de peuplement. Au nord (Lot et Aveyron), la loutre est régulière : un processus de recolonisation est en cours, depuis le Massif central. Ailleurs (axe de la Garonne, bassin de l'Hers, axe de l'Adour), de rares loutres sont signalées, mais il est impossible de connaître leur statut et son évolution. S'agit-il de noyaux relictuels voués à une extinction prochaine ou des premiers signes d'un renforcement par des individus provenant des zones bien peuplées ? Cependant, seule l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques pourrait contribuer favorablement au retour durable de l'espèce dans la Région.

¹ Nature Aveyron, Langlas, F-12720 Mostuejols, France.

² Laboratoire souterrain CNRS, F-09200 Moulis sur Ariège, France.

³ F-334210 Felines-Minervois, France.

Au contraire de ce qui s'est passé dans d'autres régions, l'étude du statut des populations de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) par prospections systématiques n'a pas encore été entreprise dans la Région Midi-Pyrénées. Les rares informations disponibles laissaient à penser que l'espèce s'y était fortement raréfiée et qu'elle était peut-être même au bord de l'extinction. Depuis peu, un petit groupe de travail comprenant quelques naturalistes s'est constitué en vue de dresser un bilan des connaissances sur le statut ancien de l'espèce, d'établir une carte précise de sa répartition actuelle et d'identifier les zones de protection prioritaires afin, le cas échéant, de pouvoir intervenir à bon escient dans le cadre de certains travaux d'aménagement.

Zone d'étude

La Région Midi-Pyrénées comprend quatre grandes unités géographiques distinctes :

- la bordure sud-ouest du Massif central, dominée par les grands causses calcaires et incluant également une partie de l'Aubrac et de la Montagne Noire ;
- la chaîne pyrénéenne et son piémont ;
- la vallée de la Garonne ;
- les coteaux du Lauragais et de la Gascogne.

Son réseau hydrographique appartient aux bassins de l'Adour, de la Garonne et de l'Aude. Il a fait l'objet de multiples aménagements en vue de la production hydroélectrique, de l'irrigation, de la lutte contre les inondations et du soutien d'étiage, de la Garonne notamment. La qualité des cours d'eau est surveillée par différents organismes (D.D.A.S.S., agence de bassin...) sur 250 sites environ et une comparaison de la situation de 1989 avec celle de 1981 montre qu'il n'y a pas eu d'évolution significative (ANONYME, 1984 et 1992).

Schématiquement, il est possible de constater que les cours d'eau d'excellente qualité sont situés très à l'amont des bassins pyrénéens (Adour, Gave de Pau, Garonne, Salat et Ariège). Les rivières du piémont pyrénéen et du Gers, ainsi que ceux du Massif central sont généralement de bonne qualité tandis qu'une partie importante du cours de la Garonne, de la Baïse, du Tarn, du Gers et de l'Agout sont tout au plus d'une qualité passable (risques importants d'eutrophisation). L'Aveyron et le Lot sont eutrophisés.

Rappel des données historiques

La synthèse de MATHIAS (1933) indique la présence de la loutre dans les Pyrénées centrales et le piémont, notamment dans les bassins de l'Adour et de la Haute Garonne. Plus récemment, GREEN et GREEN (1981), KEMPF (1981) et BERTRAND (1991) ont localisé des indices dans la vallée de l'Hers vif (Ariège) et sur le cours de la Garonne entre Boussens et la confluence de la Pique. Dans l'Aveyron, un document de travail inédit de la DDA datant de 1990 signale la présence de l'espèce en plusieurs sites de l'Aubrac ainsi que dans le haut bassin du Tarn (Sorgue et Dourbie). Enfin, NÉRI (1990) a constaté la recolonisation récente du versant nord de la Montagne Noire, à moins qu'il ne s'agisse d'une population relictive passée inaperçue jusqu' alors.

Méthodologie

Une prospection systématique a été entreprise sur l'ensemble de la Région, à l'exception de la moitié nord du département du Gers. Dans les zones où la loutre était présumée absente, seuls quatre sites par maille de 0,2 x 0,1 grade ont été visités. En revanche, dans les zones où sa présence était suspectée, 16 sites par maille ont été prospectés.

Pour des raisons essentiellement matérielles, la plupart des sites n'ont fait l'objet que d'une seule visite sauf dans le département de l'Aveyron et le piémont pyrénéen des départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège où ils ont été vus deux fois.

Chaque site visité a été prospecté sur une distance d'environ 600 mètres, le choix des endroits étant laissé à l'appréciation des observateurs.

Résultats

La **figure 1** montre, par maille de 0,2 x 0,1 grade la répartition de la loutre dans la région considérée. Sur 343 mailles prospectées, 35 se sont avérées occupées par l'espèce. Elles se distribuent grossièrement en six ensembles et en quelques mailles isolées correspondant à l'axe de la Garonne.

Trois types de peuplement peuvent être reconnus :

- des zones de peuplement régulier abritant plusieurs animaux où le dépôt d'épreintes est régulier ;
- des zones de peuplement irrégulier abritant au plus quelques rares animaux mais où le dépôt d'épreintes est irrégulier ou nul ;
- des zones « d'erratisme » où des animaux passent ou séjournent très irrégulièrement (pas d'épreintes, seulement des traces de pas).

Zones de peuplement régulier

— Le nord-est de l'Aveyron :

La loutre a été notée sur 10 des mailles prospectées. Elle occupe le cours du Lot et de ses affluents, principalement ceux de la rive droite. Cette zone est en contact direct avec celle de la Lozère où la loutre semble s'être réinstallée depuis peu (FONDERFLICK, 1992 ; FONDERFLICK *et al.*, 1995).

Dans le l'extrême nord de l'Aveyron (nord d'Entraygues) la loutre n'a été notée que sur une des six mailles prospectées.

Enfin, les données relatives au bassin du Tarn, Sorgue et Dourbie notamment (DDA, 1990) n'ont pas été confirmées malgré un effort de prospection accru.

— Le bassin de la Dordogne (Lot) :

La présence de la loutre sur le cours de la Cère, de la Bave et de la Dordogne jusqu'à sa confluence avec cette dernière n'avait plus été mentionnée depuis longtemps. Cette zone récemment recolonisée est en relation directe avec les cours d'eau peuplés de la Corrèze et du Cantal.

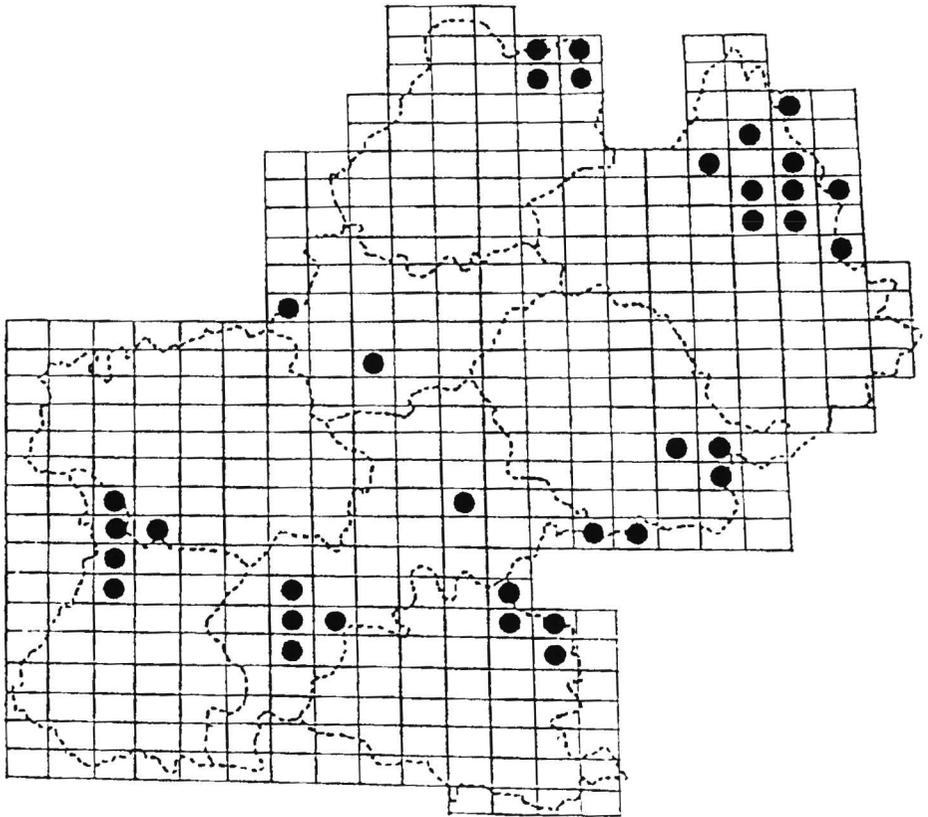


Fig. 1. Répartition de la loutre en Midi-Pyrénées (données 1992-1993) ; mailles de 0,2 x 0,1 grade.
Distribution 1992-1993 of the otter in the Region « Midi-Pyrénées » ; 0,2 x 0,1 gr. grid squares.

— **La Montagne Noire :**

La recolonisation de la partie ouest de la Montagne Noire a été suivie en détail par F. NÉRI. A partir de 1987/1988 deux secteurs, les Monts de Lacaune et la Région de Sorrèze font l'objet d'observations régulières. La présence de la loutre a également été notée dans le cadre de la présente étude et des marquages (sécrétions) ont été découverts par P. MÉDARD dans la zone de Sorrèze.

Zones de peuplement irrégulier

— **Axe de la Garonne :**

Sur l'axe de la Garonne, une seule zone a fourni depuis 1986 la quasi totalité des informations vérifiées sur la loutre. Elle couvre le cours de la Garonne entre BousSENS et Montrejeau et le cours de la Louge. Le cours de la Garonne est d'accès difficile et son régime est très perturbé par les aménagements hydrauliques et hydroélectriques qui rendent très

malaisée une prospection réellement efficace. Il est donc permis de penser que la loutre pourrait y être mieux représentée qu'il n'apparaît. Toutefois, la rareté des observations sur les affluents moins perturbés, ainsi que la pression d'observation depuis 1986 (BERTRAND) ne plaident pas en la faveur de cette hypothèse.

A noter également pour le cours de la Garonne la présence d'un individu (traces) sur l'Hers Mort près de la confluence avec le fleuve, en banlieue toulousaine au printemps 1992 !

— L'Hers Vif :

La présence de la loutre sur le bassin l'Hers (Hers, bas Douctouyre et Ambronne en particulier) a été signalée à plusieurs reprises depuis 1980, notamment dans le cadre de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique ou Floristique. Ce cours d'eau n'est suivi régulièrement que depuis 1989 et a fourni, depuis lors, une vingtaine d'indices comprenant quelques épreintes. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de préciser l'effectif des animaux présents sur l'Hers. En effet, certaines campagnes de prospection se révèlent tout à fait négatives alors que d'autres, menées un peu plus tard permettent la découverte d'indices. Ainsi, MAIZERET (comm. pers.) n'a-t-il noté aucun indice en janvier 1993, alors qu'une loutre était capturée quelques semaines plus tard dans un piège à ragondins et que des traces, voies et épreintes étaient retrouvées sur le cours aval d'un affluent, le Douctouyre.

— Axe de l'Adour :

Comme pour le secteur précédent, la présence de la loutre sur le cours de l'Adour et de ses principaux affluents de la Région Midi-Pyrénées a été mentionnée régulièrement depuis le début des années quatre-vingt. Hormis la présence de deux individus juste à l'amont de Tarbes en février 1993, les données se localisent aux confins des Hautes-Pyrénées et du Gers sur les cours de l'Adour et de l'Arros. Aucune épreinte n'a cependant été signalée dans cette zone.

Discussion

De cette synthèse régionale, deux cas de figure se dégagent : dans le nord de la région (Lot et Aveyron), il semble que l'extension du noyau de population du Massif central progresse : la recolonisation paraît évidente. Ailleurs, des loutres demeurent présentes dans certains secteurs mais il est impossible de dire s'il s'agit des derniers survivants de populations déclinantes ou des premiers arrivants annonçant une recolonisation effective. Il n'est pas impossible non plus que des noyaux relictuels soient renforcés par des éléments en provenance de zones bien peuplées. La fréquentation des vallées de la Garonne et de l'Adour pourrait faire penser à pareil phénomène. En effet, les secteurs où la loutre est encore présente à l'heure actuelle dans les Pyrénées centrales et le piémont, sont assez curieusement les mêmes que ceux où MATHIAS (1933) signalait la présence de l'espèce.

Par rapport aux facteurs bien connus qui ont présidé à la raréfaction de la loutre : piégeage, aménagements hydrauliques, destruction des habitats et pollution de l'eau, la récente extension du ragondin pourrait constituer une menace

nouvelle en raison des mesures de contrôle (piégeage, notamment) qui sont appliquées. Sur l'Adour et ses affluents, l'avenir semble également compromis par les projets d'extension des gravières et de construction de barrages anti-crues. Cependant, la prise de conscience récente de l'importance de l'eau dans l'économie contemporaine laisse espérer que les conditions de retour de la loutre, en ce qui concerne les richesses aquatiques, seront plus ou moins rapidement atteintes dans le reste de la Région Midi-Pyrénées. La loutre pourrait, de par ses exigences écologiques, devenir le symbole de « l'objectif de qualité » à atteindre !

REMERCIEMENTS

Thierry Gabet, Vincent Heulme, Jocelyn Fonderflick, Jean-Claude Austruy, Andy Papacotsia, Michel Grassaud, Philippe Rapaport, Rémy Destre et Didier Masson ont, à des titres divers, participé à la réalisation de cette étude.

Ce travail a bénéficié de financements de l'Union européenne dans le cadre du Plan de Développement des Zones Rurales.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1984). — *Tableau de bord de l'environnement*. DRAE et Conseil Régional Midi-Pyrénées.
- ANONYME (1992). — *Tableau de bord de l'environnement*. DIREN et Conseil Régional Midi-Pyrénées.
- D.D.A. (1990). — *La loutre en Auvergne*. Rapport non publié.
- BERTRAND A. (1990). — Le statut de la loutre, *Lutra lutra* L., dans les Pyrénées centrales (Ariège et Haute Garonne). *Ariège-Nature*, **2** : 52-69.
- FONDERFLICK J. (1992). — La loutre. *Actuel*, **48** (24) : 8-9.
- FONDERFLICK J., de KERMABON J., LIBOIS R., BAFFIE Ph., ROSOUX R. & TOURNEBIZE Th. (1995). Evolution récente du statut de la loutre dans le Parc National des Cévennes. *Cah. Ethol.*, **15** (2-3-4) : 233-238.
- GREEN J. & GREEN R. (1981). — The otter (*Lutra lutra*) in western France. *Mammal Review*, **11** : 181-187.
- KEMPF C. (1981). — Note préliminaire sur la présence de la loutre (*Lutra lutra*) dans les Pyrénées centrales et occidentales. *Bull. Groupe Loutre*, **2** : 8 p.
- MATHIAS P. (1933). — Sur la répartition de la loutre en France. *Bull. Soc. centrale Aquic. Pêche*, **40** : 73-78.
- NERI F. (1990). — *Bilan des observations de la population de loutres du Parc naturel Régional du Haut-Languedoc en 1990*. Rapport non publié.